

### CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 19 avril 2001

8051/01

**LIMITE** 

**PUBLIC 3** 

#### **TRANSPARENCE**

Objet: RELEVE MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL

**MARS 2001** 

## Le présent document contient :

en <u>Annexe I</u> un relevé des actes législatifs définitifs adoptés par le Conseil en mars 2001. Ce relevé est accompagné, en <u>Annexe II</u>, des déclarations au procès-verbal accessibles au public. Il mentionne également les éventuels votes contraires et abstentions, les explications de vote, ainsi que la règle de vote.

Il est à noter que seuls les procès-verbaux relatifs à l'adoption définitive des actes législatifs font foi. Les extraits des procès verbaux en question, ainsi que les informations contenues en Annexes I et II du présent document, sont accessibles au public par Internet à partir du site «Eudor» (<a href="http://www.eudor.com">http://www.eudor.com</a>; voir rubrique «Transparence des activités législatives du Conseil»).

- en <u>Annexe III</u> un relevé des autres actes <sup>1</sup> adoptés par le Conseil en mars 2001, avec mention, le cas échéant, des résultats de vote, des explications de vote et des déclarations que le Conseil a décidé de rendre publics.

8051/01 we 1

DG F III FR

A l'exception de certains actes de portée limitée tels que décisions de procédure, nominations, décisions d'organes établis par des accords internationaux, décisions budgétaires ponctuelles, etc.

	MARS 2001		
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES/EXPLICATIONS DE VOTE ET REGLES DE VOTE
2334ème Conseil Environnement le 8 mars 2001			
Décision du Conseil complétant la directive 90/219/CEE en ce qui concerne les critères permettant d'établir l'innocuité pour la santé humaine et l'environnement de types de microorganismes génétiquement modifiés	5220/01 + REV 1 (fi) + REV 1 COR 1 (fi)		Majorité qualifiée
2335ème Conseil Questions économiques et financières le 12 mars 2001			
Décision du Conseil relative aux taux réduits et aux exonérations de droits d'accises sur certaines huiles minérales utilisées à des fins spécifiques	6205/01 + COR 1 (pt)	23/01	Unanimité
Décision du Conseil autorisant la République fédérale d'Allemagne à appliquer un taux différencié de droits d'accises sur certaines huiles minérales utilisées à des fins spécifiques, conformément à la procédure prévue par l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE	13727/00		Unanimité
Décision du Conseil autorisant la République italienne à appliquer un taux réduit de droits d'accise à certaines huiles minérales utilisées à des fins spécifiques, conformément à la procédure prévue à l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE	13728/00		Unanimité

1 FR we DG F III 8051/01 ANNEXE I

	<b>MARS 2001</b>		
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES/EXPLICATIONS DE VOTE ET REGLES DE VOTE
Décision du Conseil autorisant la République française à appliquer un taux différencié de droits d'accises sur certaines huiles minérales utilisées à des fins spécifiques, conformément à la procédure prévue par l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE	13729/00 + COR 1		Unanimité
Décision du Conseil autorisant les Pays-Bas à appliquer un taux différencié de droits d'accises sur le diesel consommé par les taxis au cours de l'année 2000, conformément à la procédure prévue par l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE	14801/00		Unanimité
Décision du Conseil autorisant les Pays-Bas à appliquer un taux différencié de droits d'accises en faveur du gazole à faible teneur en soufre, conformément à la procédure prévue par l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE	14802/00		Unanimité
Directive du Parlement européen et du Conseil concernant l'assainissement et la liquidation des établissements de crédits	PE-CONS 3616/01	24/01, 25/01, 26/01	Contre F Majorité qualifiée
Directive du Conseil concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'entreprises ou d'établissements	6001/01 + COR 1 (da) + COR 2 (es)		Unanimité
Directive du Parlement européen et du Conseil concernant le niveau minimal de formation des gens de mer	PE-CONS 3610/01		Majorité qualifiée

we DG F III 8051/01 ANNEXE I

2 **FR** 

	MARS 2001		
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES/EXPLICATIONS DE VOTE ET REGLES DE VOTE
Acte législatif adopté à la suite de la 2ème lecture du Parlement européen dans le cadre de la procédure de codécision			
Règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la clôture et la liquidation des projets arrêtés par la Commission en application du règlement (CE) 213/96 relatif à la mise en œuvre de l'instrument financier "EC Investment Partners" destiné aux pays d'Amérique latine, d'Asie et de la Méditerranée, et à l'Afrique du Sud (14.03.2001)	Réf. docs 7189/01 PE-CONS 3618/01		Majorité qualifiée
2337ème Conseil Justice, Affaires intérieures et Protection civile le 15 mars 2001			
Règlement du Conseil fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des Etats membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation	6337/01 + COR 1 + COR 2 (fr,it,el,fi,sv) + COR 3 (fi) + COR 4 (en)	27/01	Abstention E Unanimité
8051/01 ANNEYE I	DG E III	We	3 PD
AINIE I	DO F III		

	MARS 2001		
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES/EXPLICATIONS DE VOTE ET REGLES DE VOTE
2338ème Conseil Affaires Générales le 19 mars 2001			
Décision du Conseil autorisant la République d'Autriche à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 11 de la sixième directive 77/388/CEE en matière d'harmonisation des législations des Etats membres relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires	5813/01		Unanimité
Décision du Conseil modifiant l'article 1 <sup>er</sup> de la décision 1999/81/CE autorisant le Royaume d'Espagne à appliquer une mesure dérogatoire aux articles 2 et 28 bis, paragraphe 1, de la sixième directive (77/388/CEE) en matière d'harmonisation des législations des Etats membres relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires	5814/01 + COR 1 (sv) + COR 2 + COR 3 (el)		Unanimité
Décision du Conseil modifiant l'article 1 <sup>er</sup> de la décision 1999/80/CE autorisant la République italienne à appliquer une mesure dérogatoire aux articles 2 et 10 de la directive (77/388/CEE) en matière d'harmonisation des législations des Etats membres relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires	5815/01 + COR 1		Unanimité
8051/01 ANNEXE I	DG F III	we	4 FR

	<b>MARS 2001</b>		
ACTES LEGISLATIFS DEFINITIFS	TEXTES ADOPTES	DECLARATIONS	VOTES/EXPLICATIONS DE VOTE ET REGLES DE VOTE
2339ème Conseil Agriculture le 19 mars 2001			
Règlement du Conseil prorogeant pour une durée maximale d'un an le financement de certains plans d'amélioration de la qualité et de la commercialisation approuvés en vertu du titre II bis du règlement (CEE) n° 1035/72	6190/01	28/01	Majorité qualifíée
Règlement du Parlement européen et du Conseil concernant la répartition entre les Etats membres des autorisations reçues dans le cadre des accords établissant certaines conditions pour le transport de marchandises par route et la promotion du transport combiné entre la Communauté européenne et la République de Bulgarie et entre la Communauté européenne et la République de Hongrie	PE-CONS 3615/01		Majorité qualifiée

we

## **DECLARATION 23/01**

# Concernant la décision générale

"<u>Le Conseil et la Commission</u> notent que le système d'abattement d'accises pour les conducteurs handicapés, en vigueur en Irlande, vise à répondre aux besoins d'un secteur particulièrement vulnérable et que cet aspect sera pleinement pris en compte, le moment venu, lors du renouvellement des dérogations prévues par la décision."

#### **DECLARATION 24/01**

## Ad article 16, paragraphe 2

"<u>Le Conseil et la Commission</u> conviennent que les créances présentées par des créanciers de nature équivalente doivent être considérées comme des créances équivalentes."

#### **DECLARATION 25/01**

"Le Conseil et la Commission déclarent que les dispositions de la présente directive touchant à la compétence judiciaire et à la procédure civile ont été approuvées eu égard a) au fait qu'il importe de compléter les dispositions correspondantes du règlement relatif aux procédures d'insolvabilité et d'assurer la cohérence avec celles-ci en tenant compte de la nature spécifique des établissements de crédit, et b) au rôle que joue la présente directive dans la mesure où elle complète le cadre de la surveillance et du contrôle exercés par l'Etat membre d'origine sur les établissements de crédit établis dans la Communauté, qui a été instauré par les première et deuxième directives de coordination bancaire (77/780/CEE et 89/646/CEE) ainsi que par la directive relative aux systèmes de garantie des dépôts (94/19/CEE). La présente directive ne crée donc pas de compétence générale qui permettrait à la Communauté d'édicter des règles en matière de compétence judiciaire et de procédure civile."

#### **DECLARATION 26/01**

#### Ad article 18

"<u>Le Conseil et la Commission</u> déclarent que les Etats membres peuvent prévoir que les créanciers aient également le droit d'exprimer leur avis sur les décisions importantes que doivent prendre les liquidateurs au cours de la procédure de liquidation et en particulier sur la question de savoir s'il convient de poursuivre la procédure en cours ou d'en engager une nouvelle."

# **DECLARATION 27/01**

# Déclaration de la délégation belge

"La Belgique prend acte du rapport établi par la Commission sur la Bulgarie qui constate que celleci a déployé des efforts significatifs ces dernières années et s'est engagée à les poursuivre tant dans le domaine du régime des visas que dans le contexte plus large de sa préparation à l'adhésion à l'Union européenne."

#### **DECLARATION 28/01**

## Déclaration de la délégation espagnole

"La délégation espagnole considère que l'adoption de ce règlement sur les fruits à coque présente pour l'Espagne un grand intérêt politique, économique et social et revêt une importance stratégique pour l'Union européenne, étant donné que la disparition de la culture de ces fruits dans l'Union européenne aurait pour effet que, sur le marché communautaire, les Etats-Unis disposeraient du monopole pour les amandes et la Turquie pour les noisettes.

L'adoption de ce règlement suppose que les plans venus à échéance en 2000 bénéficient durant une année supplémentaire des aides actuelles, sans lesquelles le maintien de ces cultures serait impossible.

Cependant, les mécanismes généraux prévus dans l'organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes, en particulier les fonds opérationnels, se sont révélés insuffisants, en l'absence d'une protection extérieure appropriée, pour réguler le secteur des fruits à coque. Par conséquent, la délégation espagnole considère que, dans son rapport au Conseil sur l'application du règlement (CE) n° 2200/96 portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes, la Commission doit approfondir la question du secteur des fruits à coque et faire les propositions nécessaires pour assurer sa survie. Ces propositions doivent envisager des aides permanentes au secteur, en remplacement des actuels plans d'amélioration, et devraient s'appliquer aux superficies couvertes tant par les plans venus à échéance en 2000, qui font l'objet de la présente prorogation, qu'à ceux qui viendront à échéance à partir de 2001."

MARS 2001	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
2333ème Conseil Emploi et Politique sociale le 6 mars 2001	
Règlement du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 1334/2000 en ce qui concerne la liste des biens et des technologies à double usage faisant l'objet de contrôles, destinés à l'exportation Doc. 5978/01	
Règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de certaines balances électroniques originaires du Japon Doc. 6028/01	
Règlement du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de certaines balances électroniques originaires de Singapour Doc. 6031/01	
Règlement du Conseil arrêtant des mesures autonomes et transitoires concernant l'importation de certains produits agricoles transformés originaires de Pologne Doc. 5673/01	
Règlement du Conseil interdisant l'exportation de certaines marchandises et de certains services vers l'Afghanistan, renforçant l'interdiction des vols et étendant le gel des fonds et autres ressources financières décidés à l'encontre des Taliban d'Afghanistan, et abrogeant le règlement (CE) n° 337/2000  Doc. 6019/01 + COR 1 (en)	
2334ème Conseil Environnement le 8 mars 2001	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'ozone dans l'air ambiant Doc. 13114/00 + COR 1 (it) + COR 2	
Décision du Conseil approuvant la conclusion, par la Commission, d'un accord de coopération entre la Communauté européenne de l'énergie atomique, représentée par la Commission, et le ministère de l'énergie des Etats-Unis d'Amérique, concernant la recherche et le développement dans le domaine de l'énergie de fusion Doc. 5572/01	

MARS 2001	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Décision du Conseil concernant les principes, priorités, objectifs intermédiaires et conditions du partenariat pour l'adhésion de la République de Turquie Doc. 5117/01	
2335ème Conseil Questions économiques et financières le 12 mars 2001	
Décision du Conseil mettant en œuvre l'action commune 1999/34/PESC en vue d'une contribution de l'Union européenne à la lutte contre l'accumulation et la diffusion déstabilisatrices d'armes légères et de petit calibre en Amérique latine et aux Caraïbes 6692/01	
<ul> <li>Recommandations du Conseil</li> <li>sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (1984) (sixième FED) pour l'exercice 1999</li> <li>Doc. 6536/01</li> <li>sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (1989) (septième FED) pour l'exercice 1999</li> <li>Doc. 6537/01</li> <li>sur la décharge à donner à la Commission de l'exécution des opérations du Fonds européen de développement (1995) (huitième FED) pour l'exercice 1999</li> <li>Doc. 6538/01</li> </ul>	
Décision du Conseil relative à la participation de la Communauté au groupe d'étude international du plomb et du zinc Doc. 14312/1/00 REV 1	
Modifications du règlement de procédure de la Cour de Justice Doc. 6363/01	
Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé de la Belgique pour 2001-2005 Doc. 6987/01	
Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé de l'Espagne pour 2000-2004 Doc. 6988/01	

MARS 2001	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé du Luxembourg pour la période 1999-2003 Doc. 6989/01	
Avis du Conseil relatif au programme de stabilité actualisé du Portugal pour 2001-2004 Doc. 6990/01	
2336ème Conseil Marché Intérieur/Consommateurs/Tourisme le 12 mars 2001	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil portant vingt-et-unième modification de la directive 76/769/CEE du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses, en ce qui concerne les substances classées cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction Doc. 14534/00 + COR 1 (en) + COR 2 (dk) + COR 3 REV 1 (el)	
2337ème Conseil Justice, Affaires intérieures et Protection civile le 15 mars 2001	
Initiative de République portugaise en vue de l'adoption de la décision-cadre du Conseil relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales  Doc. 6335/01 + COR 1 (nl) + COR 2 (de) + REV 1 (da,el,fi,it)  + REV 1 COR 1 (da)	

# **MARS 2001 AUTRES ACTES Votes rendus publics** Décision du Conseil concernant la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne, la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur les critères et les mécanismes permettant de déterminer l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans un Etat membre, en Islande ou en Norvège Doc. 5786/01 + COR 1 (fr,fi) Déclaration de la délégation danoise rendue publique "Conformément au protocole sur la position du Danemark, annexé au traité sur l'Union européenne et au traité instituant la Communauté européenne, le Danemark ne participe pas à l'adoption par le Conseil de la décision concernant la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne, la République d'Islande et le Royaume de Norvège sur les critères et les mécanismes permettant de déterminer l'Etat responsable de l'examen d'une demande d'asile introduite dans un Etat membre, en Islande ou en Norvège, car l'accord est conclu en vertu des dispositions du titre IV du traité instituant la Communauté européenne, notamment l'article 63, point 1. Aux termes de l'article 12 de l'accord, le Danemark peut demander à participer à l'accord. Le Danemark tient à signifier, par la présente déclaration, qu'il souhaite participer à l'accord. Il a fait connaître son intention par lettre du 16 février 2001 adressée au président du Conseil par le représentant permanent du Danemark auprès de l'Union européenne." 2338ème Conseil Affaires Générales le 19 mars 2001 Règlement du Conseil portant reconduction en 2001 des mesures prévues au règlement (CE) n° 1416/95 établissant certaines concessions sous forme de contingents tarifaires communautaires en 1995 pour certains produits agricoles transformés, en ce qui concerne les produits originaires de Norvège Doc. 5305/01 Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord-cadre de commerce et de coopération entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République de Corée, d'autre part Docs 5582/01 + COR 1, 5987/96 + COR 1 (sv)

MARS 2001	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Position commune du Conseil prorogeant la position commune 1999/206/PESC en ce qui concerne l'embargo sur les armes à destination de l'Ethiopie et de Erythrée Doc. 7007/01 + COR 1 (fr) + COR 2 (fi)	
Décision du Conseil adoptant le règlement de sécurité du Conseil Doc. 5775/01 + COR 1 (it) + COR 2	
Décision du Conseil modifiant son règlement intérieur Doc. 5785/01	
2339ème Conseil Agriculture le 19 mars 2001	
Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Bulgarie établissant certaines conditions pour le transport de marchandises par route et la promotion du transport combiné Docs 5947/00 + COR 1, 5750/00 + COR 1 (fr,it,nl,en,da,el,es,pt,sv) + REV 1 (fi)	
Décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la République de Hongrie établissant certaines conditions pour le transport de marchandises par route et la promotion du transport combiné Docs 5948/1/00 REV 1+ COR 1, 5749/00 + REV 1 (fi)	
Procédures écrites achevées le 23 mars 2001	
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 89/655/CEE du Conseil concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail (deuxième directive particulière au sens de l'article 16 paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE)  Docs 5766/01 + COR 1 (en,es) + COR 2 (da) + COR 3 (fi) + COR 4 (es) + COR 5 (sv) + REV 1 (el) + REV 1 COR 1 (el)	

MARS 2001	
AUTRES ACTES	Votes rendus publics
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant à titre professionnel des activités mobiles de transport routier  Doc. 5919/01 + COR 1 (en,fi)	Contre IRL, P Abstention UK
Position commune arrêtée par le Conseil en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables sur le marché intérieur de l'électricité  Doc. 5583/01 + COR 1 (fr,it,da,el) + COR 2 (fi)	